



Produits pour professionnels

Valable à partir du 1^{er} janvier 2023



TOPAZE
L'électricité composée

de solaire local

LOCAL SUISSE

SUISSE



OPALE
L'électricité composée

d'hydraulique



AMBRE
L'électricité composée

de solaire local

LOCAL SUISSE

SUISSE

Votre électricité en détails

Energie		SELN PRO
 TOPAZE	Haut tarif	13,58
	Bas tarif	12,12
 OPALE FLEX	Haut tarif	13,28
	Bas tarif	11,82
 MES	Haut tarif	13,14
	Bas tarif	11,68

Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 751 24 29. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

Réseau		BT
Utilisation du réseau	Haut tarif	5,20 cts/kWh
	Bas tarif	3,30 cts/kWh
Puissance	CHF	7,55/kW/mois
Réseau		MT
Utilisation du réseau	Haut tarif	1,90 cts/kWh
	Bas tarif	1,90 cts/kWh
Puissance	CHF	7,55/kW/mois

Swissgrid SA - Services systèmes	0,46 cts/kWh
RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2,30 cts/kWh
PCP ²⁾	1,20 cts/kWh

Abonnement	CHF	1200.- /année
Energie réactive*		5,50 cts/kVarh

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Les prix sont mentionnés hors TVA.

SELN PRO
BT

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

SELN PRO
MT

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 1'000'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en moyenne tension.

Garantie d'origine solaire local en complément

AMBRE^{GO}



L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 6.50 (HT)

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG), les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : seln.laneuveville.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Douze factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent l'emolument pour l'usage du sol, les taxes pour l'éclairage public, les manifestations publiques et l'efficacité énergétique. Retrouvez la base légale sur seln.laneuveville.ch, en téléchargeant le «Règlement des taxes et redevances communales liées à la distribution de l'électricité».

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kwh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kwh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0,50 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0,40 cts/kwh
PCP - Manifestations publiques	0,20 cts/kwh
PCP - Efficacité énergétique	0,10 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



Service de l'Équipement de la Neuveville (SELN)
Département des Finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville
032 752 10 10 - facturation@neuveville.ch - seln.laneuveville.ch